

## Nouvel outil de campagne : questions et réponses sur la protection des données

Dans la campagne contre l'initiative sur les salaires minimums, nous utilisons pour la première fois un nouvel outil en ligne. Cet instrument, utilisé par economiesuisse, vise à soutenir la campagne du NON. Nous avons réuni ci-dessous les principales questions qui se posent en lien avec la protection des données.

### Quel est l'outil utilisé ?

Dans le cadre de cette campagne, nous collaborons avec l'agence Campaigning Bureau, qui dispose d'un système de banque de données importé des USA en Europe. Vos données seront en l'occurrence transmises à une banque de données américaine hébergée aux USA. Le fabricant de ce logiciel est certifié selon l'accord Safe Harbour pour la Suisse et l'Europe. Cet outil en ligne est utilisé dans le monde entier lors de votations, d'élections, mais aussi dans le cadre de publicité classique. Il offre la possibilité aux internautes de participer à une campagne de manière très simple. Dans la campagne contre l'initiative sur les salaires minimums, les internautes peuvent :

- [s'inscrire sur le site de la campagne pour manifester leur soutien.](#)
- [faire un témoignage.](#)
- [commander du matériel d'information](#)
- [informer leurs amis et leur entourage.](#)

Les personnes qui donnent leur soutien sont enregistrées dans une banque de données, ce qui permet à l'équipe de campagne de les informer et de les motiver à s'engager davantage (par courriel ou via d'autres canaux électroniques, par exemple).

### Où sont stockées les données ?

Les données sont hébergées dans une banque de données située aux États-Unis.

### Qui est enregistré ?

Seulement les personnes qui ont indiqué explicitement vouloir participer à la campagne. Elles peuvent, à tout moment, révoquer leur approbation et demander la suppression des données les concernant.

### Comment la protection des données est-elle assurée ?

La protection des données a été un thème important dès le début et a été prise en considération à chaque étape du projet (« privacy by design »). Les points ci-après étaient particulièrement importants :

- Le projet respecte la législation suisse sur la protection des données. Cela a été établi, au préalable, dans un avis de droit et avec les experts en la matière de la Confédération.
- Le fabricant du logiciel possède la certification Safe Harbour de la Suisse et de l'Union européenne et s'engage de ce fait à respecter conformément les normes, plus strictes, en matière de protection des données.
- Les fichiers ont été annoncés au Préposé fédéral à la protection des données.
- Les utilisateurs sont informés de manière transparente (message sur le blog lors du lancement du site [www.smic-non.ch](http://www.smic-non.ch), clause de non-responsabilité sur chaque page et dispositions sur la protection des données).

### Pour plus d'informations :

Site web de l'agence Campaigning Bureau: [www.campaigningbureau.com](http://www.campaigningbureau.com)

Dispositions relatives à la protection des données : [www.smic-non.ch/fr/contact](http://www.smic-non.ch/fr/contact)